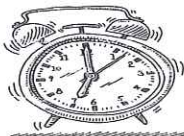


**Bonjour !**



**ATTENTION !!!!!** Le 31 mars, retour à l'heure d'été. N'oubliez pas de changer vos réveils, montres, pendules, etc.....

### FRELONS ASIATIQUES :



Les pièges à frelons sont à votre disposition en mairie. Les habitants de St Germain-de-graves peuvent venir les retirer lors des heures d'ouverture.

### CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se réunira le jeudi 28 mars. Lors de ce conseil, les comptes de 2018 ainsi que le budget 2019 seront mis au vote de l'assemblée. Nous rappelons que ces séances sont ouvertes à la population.

### FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Les jardinières devant la salle des fêtes et près de l'église vont être remises en état et fleuries par l'agent communal.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes dès leurs 16 ans, doivent impérativement venir en mairie s'inscrire au recensement. Suite à cette inscription, ils seront convoqués à une journée défense et citoyenneté. Avant l'âge de 25 ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

### TOURNEE DE CONSERVATION CADASTRALE

Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes. Un arrêté préfectoral a prévu que des agents de la Direction des Services Fiscaux chargés de ces travaux seront sur la commune dans les jours à venir.

### ASSOCIATIONS :



RAPPEL

Le Comité des fêtes organise une SOIRÉE CALIENTE le samedi 30 mars 2019 à la salle des fêtes de Saint Germain-de-Graves.  
Venez nombreux !!

Le Maire,  
X. DUMARTIN

